



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un janvier, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 13 janvier 2026

Etaient présents : Denis MADELINE , Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Sandrine LAFORET, Joël HAMELIN, Séverine NICOLAS, Jean-Marc CHANDEBOIS, Marie-Laure BLIN, ,Aurélie MORISEAU

Etaient absents :

Sandrine TESSIER	a donné pouvoir à	Aurélie MORISEAU
Virginie LEGENDRE	« « «	Marie-Laure BLIN
Eric CERDAN	« « «	Philippe BLUTEL
Jean Yves MORAUX	« « «	Joël Hamelin
Roseline BAILLARD		

DELIBERATION N°06 Budget annexe photovoltaïque Vote du budget primitif 2026

Monsieur Le Maire présente à la municipalité le projet de Budget primitif 2026 du budget annexe « photovoltaïque »

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à	7 331 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à	5 375 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VOTE** le Budget Primitif 2026 qui s'équilibre, pour la section de fonctionnement à 7 331 € et pour la section d'Investissement à 5 375 €.
- **DÉLÈGUE** à Monsieur Le Maire la possibilité de procéder à des virements de crédits pour le budget en M57 lors de l'exercice budgétaire 2026 dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chaque section à l'exception des dépenses de personnel.

Le Maire,

Nombre de Conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 09

Pouvoir(s) : 04

Votants : 13

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le.....